

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article869>



L'assemblée du Berry

- Les Provinces - Berry -

Date de mise en ligne : samedi 2 mars 2024

Tous droits réservésMaison des Provinces - Tous droits réservés

L'assemblée générale de l'UNION BERRICHONNE s'est tenue le 11 février 2024 et a rassemblé à peu près la moitié des adhérents. En ouverture de la séance, la Présidente souhaite la bienvenue à deux nouvelles personnes.

Au vu des différents rapports approuvés à l'unanimité, il apparaît qu'en 2023 la cohésion entre les sociétaires s'est considérablement renforcée après la crise de la COVID qui avait effrité les liens existants. Certes, une annulation d'animation a été effectuée mais le repas de fin d'année a été un succès.

Les différents ateliers de l'UARL sont très appréciés et les Berrichons s'y retrouvent volontiers que ce soit à la chorale, au Soufflet de Cornevielle, à Tradydances, au CLU ou aux ATP. En 2023, une adhésion a été enregistrée.

L'année 2024 se révèle prometteuse avec un collectage de danses et plusieurs animations. Une adhérente a présenté sa candidature au Conseil d'Administration. Celle-ci a été retenue.



A la suite de l'Assemblée Générale les personnes présentes ont dégusté la galette (tradition berrichonne s'il en est qui pourrait même s'apparenter à une « institution »).

Pour clôturer l'après-midi, une pêche à la ligne était organisée et chacun est donc reparti avec un petit souvenir de cet excellent moment passé ensemble.



<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article869&lang=fr> title="" />